

58, rue Brûle Maison

Période 24/04/18 au 24/04/18

59000 LILLE

Dates travaillées le 24/04/18

Siret 490 753 167 00025

Code APE 9001Z

Règlement 24/04/18

Convention Collective : Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelle

Numéro d'objet 10 6Z 194568 35

Analytique 2018 Germinal

Emploi	Régisseur	Alexandre ARNAUD		
Statut	Non Cadre	12 rue d'Artois		
NIR	1 68 06 30 028 336 63	59000 LILLE		
N° Congés Sp.	D 078 226	FRANCE		
		Matricule	ara	
libellé	base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
4 Heures tec. Salaire brut	20,00		80,00 80,00	
SANTE Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès Complémentaire Incapacité Invalidité Décès				10,40 0,34
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				1,36
RETRAITE Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale déplafonnée Complémentaire Tranche 1	80,00 80,00 80,00	6,900 % 0,400 % 4,670 %	5,52 0,32 3,74	6,84 1,52 4,06
FAMILLE-SECURITE SOCIALE				2,76
ASSURANCE CHÔMAGE Chômage	80,00	3,350 %	2,68	7,36
CONGES SPECTACLES				12,16
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				3,28
COTISATIONS PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE				1,20
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	78,94	6,800 %	5,37	
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	78,94	2,900 %	2,29	
Total des Cotisations et Contributions			19,92	51,28
Salaire net			60,08	

BASE	Période	Cumul
Heures	4,00	12,00
Jours	1,00	2,00
Salaire brut	80,00	240,00
Net imposable	62,37	187,12

Net payé	
60,08 €	
Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
131,28 €	0,00 €